

**D'UNE LANGUE À L'AUTRE.
MANUSCRITS ORIENTAUX ET TRADUCTION
(XVII^e - XIX^e S.)**

Il existe à la Division orientale des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, soixante fonds de manuscrits ou xylographes et estampages en 80 langues et 110 dialectes; cette masse de textes étrangers, tant par la langue que par l'écriture et dont le noyau remonte au début du XVI^e s., a joué dans la genèse et l'épanouissement des études orientales un rôle capital : c'est grâce, en effet, aux vastes collections de textes orientaux réunies dans des villes comme Paris ou Londres, sans oublier l'Italie, et à la naissance ensuite des diverses "sociétés asiatiques" à travers le monde, dont l'état d'esprit a été d'emblée international, qu'a pris corps au XIX^e s. la science de l'orientalisme¹.

La quête des textes, comparable à celle des plantes par les botanistes, à celle des monnaies et vestiges anciens par numismates et archéologues, ou autres défricheurs et récapitulateurs du monde, fut depuis des siècles en France l'objet d'une politique d'acquisition, doublée à chaque époque d'une politique de traduction, mais pas toujours du souci (ou des moyens) de la diffusion. Elle est l'aboutissement d'un processus qui consiste à estimer tout d'abord (et cela n'est pas évident) qu'il y a quelque chose de nouveau à connaître, à le chercher, à le trouver (ce qui nécessite des initiatives et des moyens), c'est la quête; ensuite, il faut se procurer les documents et à défaut d'originaux en prendre ou en faire prendre copie, les déchiffrer, les transcrire, les éditer, les traduire, les retraduire, les publier et les diffuser, le rôle des utilisateurs et des différents publics devant, lui aussi, être pris en compte.

On ne doit pas perdre de vue par ailleurs que, jusqu'au milieu du XVII^e s., malgré l'"invention" de l'imprimerie, les collections de livres en Europe, aussi magnifiques fussent-elles, n'égalait pas celles des grandes bibliothèques anciennes, byzantines par exemple, ou arabes, et étaient incapables de rivaliser avec les collections conservées en Chine, en Inde

¹ Annie BERTHIER, Manuscrits orientaux et connaissance de l'Orient. Eléments pour une enquête culturelle, dans : Moyen-Orient et Océan Indien, II/2, 1985, p. 79-108.

et même au Japon. Pour revenir en arrière, au milieu du XI^e siècle, la bibliothèque impériale des Song comportait 3445 titres (30 669 juan ou rouleaux); au début du XVII^e s., les “grandes” bibliothèques parisiennes contenaient de 4000 à 10 000 vol.; la bibliothèque du roi pour sa part, comptait en 1544, 200 imprimés mêlés à 2000 mss; en 1668 : 10 000 imprimés pour 10 000 mss; en 1687, 55 000 imprimés; en 1721, on sépara les manuscrits des imprimés; en 1741, on dénombre 135 000 imprimés; en 1900, trois millions d’ouvrages. (On estime le nombre actuel à onze millions)². Il est bon d’avoir ces proportions en tête, de ne pas oublier la jeunesse d’une langue comme le français par rapport à certaines langues orientales, ni les données majoritaires de l’Asie dans l’histoire mondiale pour analyser le phénomène de la quête vers l’Orient. Comme le rappelait Jean Filliozat en 1973, “la majorité des monuments écrits de l’humanité a été produite par l’Asie depuis Sumer jusqu’aujourd’hui. Si le progrès scientifique et technique moderne est né en Europe, il y est né tard et l’Europe d’avant ce progrès était égalée, et en maints domaines surpassée, par l’Inde, la Chine et l’Islam”³. On peut donc estimer que, jusqu’à une date avancée, un grand nombre de pays orientaux avaient devant eux une abondante littérature sans équivalent encore en Europe. La production européenne ayant explosé à partir de 1700/1760, ce n’est qu’au XIX^e s. que les ouvrages occidentaux ont été traduits massivement dans des langues orientales. En Europe, en revanche l’entrée directe ou indirecte de textes orientaux remonte, en raison de l’antériorité de la production de ceux-ci, au Moyen-Âge⁴.

Tout d’abord, l’Europe chrétienne pour défendre sa foi dut retourner aux sources, les

² J. SANSON, *La part de l’Imprimé*, dans : *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 49, automne 1993, p. 263.

³ *Le XXIX^e Congrès des Orientalistes*, Paris, juillet 1973, *Projet de réforme des Congrès internationaux des Orientalistes*, par Jean FILLIOZAT, p. 47-56.

⁴ Rappelons le précieux ouvrage de L. REYNOLDS et N. G. WILSON, *D’Homère à Erasme : la transmission des classiques grecs et latins*, traduits par C. Bertrand, Paris, I. R. H. T., 1984.

théologiens et les missionnaires furent, comme on sait, les premiers “orientalistes”⁵. Mais la confrontation avec les cultures étrangères et leur richesse littéraire, philosophique ou scientifique provoqua le début d’une autre moisson; on les jugea, pour plusieurs raisons dignes d’intérêt et “utiles”; curieux de la diversité, de la comparaison des différences, on en commença l’étude, en particulier grâce aux livres. Ces vers d’une vieille saga noroise du IX^e s. pourraient illustrer ce phénomène : “Je vois, étranger, que tu es savant; viens prendre place à mon banc d’honneur et causons ensemble étant assis”⁶. Après l’étude de l’Antiquité gréco-romaine, l’“orientalisme” devenait le moyen obligé de la recherche fondamentale en sciences exactes et en sciences humaines. Des modifications incessantes du paysage de l’Europe (grâce à l’introduction de plantes nouvelles), de son vêtement, de son mode alimentaire, de son vocabulaire, par l’intermédiaire de nombreux emprunts lexicaux, ponctuent alors celles de sa conscience.

L’histoire des textes, et en particulier celle des manuscrits et ouvrages orientaux, nous enseignent une grande leçon sur la transmission du savoir humain; depuis l’Antiquité, la science a connu sans cesse des relais et a, chaque fois été enrichie des apports originaux des langues d’accueil. C’est vrai pour les traductions arabes des textes antiques (avec aussi les relais que l’on connaît)⁷. La Chine, le Japon, le Tibet face à l’Inde bouddhique connurent de mêmes ces grandes époques de quête et de traductions de textes.

L’Europe traduisante des XVII^e-XIX^e s. n’est pas sans rappeler l’œuvre considérable des bureaux de traduction arabes des premiers siècles de l’hégire, la quête des textes qui l’accompagna, époque où l’on s’attela à comprendre et à transmettre, et en augmentant si possible le savoir, les ouvrages scientifiques et historiques antiques.

⁵ Nous renvoyons aux travaux fondamentaux réalisés ces dernières années par Gérard Duverdier, Robert Jones, Francis Richard, José Balagna, Wahid Gdoura, Geoffrey Ropers et Angelo-M. Piemontese, entre autres à travers l’Europe.

⁶ *Vaftrudnismal*, v. 73. Ed. Machan (T. W.), 1988. “Frôdhr ‘rtû nû, gestr! Far-thû â bekk iôtuns, Ok maelomk î s’ssi saman!”

⁷ Voir les travaux de M. G. GUESDON, notamment : *Le Bayt Al-Hikma de Bagdad*, dans : *Arabica*, t. XXXIX, 1992, p. 131-150.

En fait, il faut envisager de près le genre des ouvrages orientaux qui ont, à partir du XVII^e s., été conviés à figurer dans nos collections et insister sur leur variété documentaire.

Si l'on met à part tout ce qui doit être considéré dans les fonds de mss comme des archives, les ouvrages réunis depuis le XVII^e s. concernent principalement (outre les sciences religieuses), l'histoire, la géographie, la philosophie, le droit, les sciences et les techniques, la musique, – la littérature⁸ compte tenu de la spécificité de la production de chaque aire culturelle, ne représentant qu'une part restreinte par rapport au reste. D'autre part, le souci étant d'acquérir tout ce qui pouvait être "utile", on tâchait de se procurer autant des ouvrages contemporains qu'anciens. Cette variété, malgré le petit nombre de volumes acquis, au regard des collections restées dans les pays d'origine (la B N conserve un peu plus de 7000 manuscrits arabes sur les trois millions existant dans le monde) est le résultat de la politique menée depuis Colbert : les "Instructions" remises aux chargés de mission sont claires dès la fin du XVII^e s.⁹. On y indique avec précision les thèmes, voire les titres¹⁰ des ouvrages à rapporter. Ces hommes d'ailleurs emportaient avec eux les dernières publications

⁸ Concernant l'histoire et la littérature, il convient de remarquer que ces deux mots ne définissent pas la même chose en français et dans leurs équivalents dans les langues d'Asie. De même, au cours de cet article, nous sommes contraintes d'employer le mot littérature dans deux acceptions différentes : d'une part, dans le sens de littérature opposée aux sciences par exemple; d'autre part, dans le sens le plus large de production livresque d'un pays.

⁹ Cf. l'ouvrage classique d'H. OMONT, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1902.

¹⁰ Galland mit à profit son voyage en Turquie en 1682, notamment pour faire une trad. abrégée du grand dictionnaire bibliographique du savant turc Hadji Khalifa (1609-1657), comprenant plus de 14 000 titres d'ouvrages arabes, persans et turcs; immédiatement expédiée à Colbert, qui eut pour effet de révéler à l'Europe la richesse des littératures en ces langues et permit d'envoyer en mission de recherche des personnes munies d'instructions très détaillées sur les ouvrages à rapporter, cet ouvrage fut aussi l'une des bases de la *Bibliothèque Orientale* de B. d'Herbelot. Jusqu'à la moitié du XVII^e siècle, la liste des ouvrages arabes et surtout persans ou turcs, connus en Europe était relativement courte. Galland dit lui-même : "... Jusques à présent, on n'avoit eu que quelques indices de la grande quantité des livres [orientaux]... Il estoit necessaire qu'on eust un catalogue general..." [B. N. Mss Fr. 6131]. C'est Pétis de la Croix qui achève en 1705 la traduction complète de l'ouvrage turc, éditée ensuite par Fluegel en 1835-1858 et dont on se sert encore aujourd'hui.

européennes, amorces des échanges internationaux¹¹.

Regardons partir pour Constantinople en 1728, Sevin et Fourmont : ils ont ordre de présenter au Grand Seigneur “les livres en langue française que sa Majesté lui a destinés et qui ne sauraient que lui être agréables par le choix qui en a été fait, entre tout ce que nous avons de mieux écrit sur l’histoire des différents états de l’Europe”. Ils ont aussi à charge d’examiner les livres en langues orientales “qui sont les moins connus ici” et d’obtenir la permission en cas d’échec pour les acheter “de les copier eux-mêmes ou de faire copier ceux d’entre lesdits livres qui leur paraîtront les plus importants”. Il est dit que “l’objet principal de leur voyage est la recherche et l’acquisition des livres pour la bibliothèque de sa Majesté”, mais qu’ils ne doivent pas négliger non plus les médailles ni les inscriptions. Dans les papiers Leroux-Deshauterayes¹², l’on trouve des recommandations pour acheter des livres de botanique, des traités de jardinage, des dictionnaires et des grammaires, quelques traités d’astrologie parce qu’ils “serviraient à faire un dictionnaire de la langue turque plus complet... Si l’on avait tous ces livres, dit-il, l’on saurait l’histoire des Turcs comme on sait celle de France”. Il ajoute : “On a dû traduire nos philosophes Descartes, Rohault, Regis et Malebranche en turc. Si cette traduction est faite et que les exemplaires n’en sont pas rares,

¹¹ Alphonse PASSIER, *Les échanges internationaux littéraires et scientifiques, leur histoire, leur utilité, leur fonctionnement au Ministère de l’Instruction publique en France et à l’étranger. 1832-1880*, Paris, Picard, 1880.

Après quelques précédents, les échanges internationaux furent fondés en 1832 par un ancien médecin militaire nommé Vattenare qui continua sa vie comme artiste dramatique sous le nom d’Alexandre. Il fonda l’Agence centrale des échanges internationaux qui s’effondre avec son créateur en 1864. L’idée est reprise plus tard : en 1879, le ministère de l’Instruction publique a des conventions d’échanges avec 21 pays. Un avertissement du 31 déc. évoque les “problèmes des relations scientifiques gratuites et constantes de peuple à peuple” et la nécessité de communications entre “ces foyers de lumière” que sont les associations d’étude.

¹² Neveu des Fourmont, connaissant l’hébreu, le syriaque, l’arabe et le chinois, interprète pour les langues orientales à la Bibliothèque du roi, professeur au Collège royal, Michel-Ange-André Le Roux Deshauterayes (1724-1795) collabora aux planches de l’*Encyclopédie* de Diderot et d’Alembert pour le chapitre sur les “Caractères et alphabets de langues mortes et vivantes”. Cf. M. PINAULT, “*Caractères et alphabets de langues mortes et vivantes*” dans les planches de l’*Encyclopédie*, dans : *Corps écrit*, n° 36, Babel ou la diversité des langues, 1991, p. 123-130.

il faudra les acheter”¹³.

S’agissant des traductions, elles font dès la fin du XVII^e s. l’objet d’ordres royaux¹⁴; les grands traducteurs que sont, entre autres, Pétis de La Croix et Antoine Galland, toujours cités l’un pour sa traduction des *Mille et Un Jours*, l’autre pour celle des *Mille et Une Nuits*, seraient en droit de pousser mille et un cris, s’ils savaient à quoi ils doivent leur célébrité : en effet, l’un comme l’autre passèrent une grande partie de leur existence à traduire des chroniques historiques orientales pour faire connaître l’histoire des peuples auprès desquels ils avaient passé une partie de leur vie et desquels ils avaient appris la langue (jusqu’à en composer des grammaires), les usages, les coutumes et jusqu’à la musique¹⁵.

En 1730, le Ministre de la Marine, Maurepas, ordonne à Villeneuve, alors ambassadeur de France à Constantinople, de faire traduire par les drogman en poste au Levant des ouvrages “dont il peut être utile d’avoir la traduction française..., soit livres d’histoire ou autres”. Trois ans plus tard, l’ambassadeur répond : “Tout ce que j’ai pu faire, ç’a été d’y faire occuper nos jeunes de Langues qui sont dans le collège des Capucins”¹⁶. C’est de là que naquit le fonds dit “des traductions”, dont il existe un catalogue (les volumes ont été répartis entre divers fonds) qui compte plusieurs dizaines de volumes¹⁷.

Bilan : Aux environs de 1740, la Bibliothèque du roi comptait plus de 7000 volumes

¹³ B. N. Mss, N .A. F. 8943, f. 288-290.

¹⁴ Par exemple, la trad. de l’ouvrage rapporté par F. Pétis de La Croix sur l’histoire de “Timur Bec” [Tamerlan] fut ordonnée par le roi (par l’intermédiaire de Colbert); elle parut en 1722 en 4 vol., après la mort de Pétis grâce à son fils Alexandre-Louis-Marie.

¹⁵ Parmi les traductions de Galland, figurent celles des historiens turcs, Sa’adeddin et Na’ima (B. N. Fr. 6074-6079), de l’historien persan Mirkhond (Fr. 6080-6083). Cf. M. ABDEL-HALIM, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, 1964.

¹⁶ H. OMONT, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e s.*, Paris, 1902, p. 1152-1153.

¹⁷ B. N. Mss, Div. or., “Inventaire et concordance des traductions”, cat. mss, 1881 [F⁰ Bureau or. 6]. Donne la liste de plus de 280 trad. d’ouvrages orientaux, avec les cotes de l’ancien fonds des Traductions. Cf. aussi Sup. turc 951 bis, “Catalogue du fonds des traductions”, par Reinaud, 229 f.

orientaux dont une majorité de textes chinois, puis dans l'ordre d'importance numérique, arabes, persans, turcs, hébreux, indiens, arméniens et enfin syriaques, coptes, samaritains et éthiopiens¹⁸. Sur un total d'environ 165 000 volumes (imprimés et mss confondus) pour tout l'établissement¹⁹, cela représente près de 5 % du total, dont une bonne partie avait connu des essais de traductions, le plus souvent restées manuscrites²⁰. Ce mouvement fut précédé d'une floraison de grammaires et de dictionnaires pour les langues orientales²¹.

Au XVIII^e s., l'apparente désaffection pour les études orientales peut avoir deux causes : les grandes guerres que connaît l'Europe donnent au siècle un nouvel aspect : tension et instabilité sont monnaie courante à travers le continent et culminent avec le grand bouleversement de la Révolution française. La seconde raison, pour la France, c'est que la pratique littéraire et traductive se trouve ébranlée par la rencontre historique avec l'anglais. Le centre de gravité du champ de traduction en France se déplace alors de l'Antiquité grecque et latine et des littératures orientales "classiques" à la littérature anglaise; l'activité

¹⁸ Le premier catalogue imprimé de la Bibliothèque du roi parut en 1739 en 4 vol., le premier entièrement consacré aux manuscrits orientaux. Pour l'historique des acquisitions chinoises, voir : *Impressions de Chine*, Paris, 1992, et le compte-rendu de l'exposition *La Chine entrevue; les collections chinoises de la Bibliothèque du roi, 1683-1789*, dans : *Bulletin des anciens élèves de l'École des Langues orientales*, printemps 1984, p. 47-52.

¹⁹ S. BALAYE, *La Bibliothèque Nationale des origines à 1900*, Genève, 1988.

²⁰ L'irremplaçable ouvrage de H. VAN HOOFF, *Histoire de la traduction en occident*, Paris, 1991, indique p. 53 qu'en France à la fin du XVII^e s. "l'Orient est abordé timidement", citant deux ou trois traductions d'ouvrages orientaux publiés à cette époque. Mais l'histoire de la traduction ne doit-elle pas tenir compte également des dizaines de traductions inédites et restées manuscrites depuis ce temps?

²¹ F. RICHARD, Aux origines de la connaissance de la langue persane en France, dans : *Luqman*, III, 1, 1986/87, p. 23-42.

A. BERTHIER, À l'origine de l'étude de la langue turque en France. Liste des grammaires et des dictionnaires manuscrits du fonds turc de la B. N., dans : *Mélanges offerts à Louis Bazin*, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 77-82 (Varia Turcica XIX

M. KALUS, Les premières grammaires turques en France et leur édition (XVII et XVIII^e s.), *ibidem*, p. 83-86.

traduisante s'oriente vers le contemporain de façon croissante, ainsi que vers les productions littéraires vivantes mitoyennes : on traduit aussi des ouvrages allemands, etc. La modification de ce centre de gravité du champ de la traduction modifie avec elle tout rapport à l'étranger : c'est la première fois qu'une littérature en langue vulgaire est massivement traduite en France²². La France en perdit un peu son latin.

La fin du XVIII^e siècle amorce ce que R. Schwab a appelé "la Renaissance orientale". Dans l' "Encyclopédie", d'Alembert au mot "érudition" citait l'étude des langues comme l'une des composantes essentielles de la connaissance. Or, le XIX^e s. sera le siècle des érudits, se penchant sur les trésors de textes accumulés depuis des générations, étudiant les langues les plus obscures, déchiffrant les écritures les plus absconses, y compris les notes secrètes de Gerbert et les chartes mérovingiennes un peu délaissées depuis Mabillon. C'est l'ère des Champollion, prolongée jusqu'au début du XX^e s. (avec Gauthiot par exemple qui déchiffre le sogdien) et jusqu'à nos jours. Comme sur un chantier de fouilles archéologiques, on explore les bibliothèques et leurs strates de documents. Point n'est nécessaire forcément de voyager, vu l'énorme masse de textes à exploiter, encore augmentée par l'afflux des acquisitions révolutionnaires²³. Sylvain Lévi n'a pas hésité à écrire : "L'indianisme français naît au début du XIX^e s., par une sorte de génération spontanée, en plein Paris, à la Bibliothèque Nationale. Les envois des missionnaires pendant le XVIII^e s., encouragés ou provoqués par des conservateurs intelligents, y avaient constitué un fonds important de manuscrits sanscrits, la plupart en écriture bengalie, auxquels étaient venus se joindre de temps en temps, en manuscrit également, les essais tentés par les missionnaires pour se rendre maîtres de la grammaire et du vocabulaire²⁴. Rappelons ici, l'histoire de Chézy qui apprit le sanscrit dans une grammaire envoyée par le P. Pons de Chandernagor en 1739 à la

²² A. BERMAN, *L'épreuve de l'étranger : culture et traduction dans l'Allemagne romantique...*, Paris, Gallimard, 1984.

²³ Exposition : 1789. *Le Patrimoine libéré. B. N.*, 1989.

²⁴ S. LEVI, *Les parts respectives des nations occidentales dans les progrès de l'indianisme*, dans : *Scientia, revue internat. de synthèse scientifique*, janv. 1924, p. 26.

Bibliothèque royale; il est curieux de constater que Chézy fut ensuite le maître d'Eugène Burnouf et de Franz Bopp, qui se situent parmi les pionniers de la linguistique moderne²⁵.

Au début du XIX^e s., il est indéniable que l'effort est mis sur l'histoire des institutions de l'ancienne France (l'enquête est étendue peu à peu aux vestiges de tous ordres qui subsistent sur le territoire), mais après la prise de conscience européenne des XVII^e et XVIII^e s., de l'étendue de la matière humaine à connaître et l'effort réalisé pour distinguer la vérité parmi les erreurs vraisemblables, "ce sont les études asiatiques qui dans le monde des lettres ont inauguré l'ère des spécialisations"²⁶, faisant de l'Orient au XIX^e s. l'objet d'une science. Le Baron d'Eckstein écrivait en 1838 : "L'Inde, pour moi, a eu le mystérieux attrait des choses inconnues, d'un pays aux grandes découvertes. J'eusse voulu étudier dans l'histoire des peuples comme Cuvier a étudié dans l'histoire du globe"²⁷.

On assiste alors à la naissance d'écoles spécialisées : dès 1795, l'École spéciale des Langues orientales vivantes, qui finit par absorber l'École des Jeunes de Langues en 1873, elle-même créée en 1669²⁸; en 1821, création de l'École des Chartes, située à l'époque dans les murs de la Bibliothèque, à deux étages de distance de l'École des Langues orientales, à quelque mètre du Cabinet des Manuscrits, où Langlès était conservateur. Ubi bibliotheca, ibi schola²⁹. Soulignons encore une fois l'importance des collections d'ouvrages dans la genèse

²⁵ J. FILLIOZAT, Une grammaire sanscrite du XVIII^e s. et les débuts de l'indianisme en France, dans : J. A., 1937, p. 275-284.

²⁶ Le Livre du Centenaire (1822-1922), Société asiatique, Paris, 1922.

²⁷ Ferdinand d'ECKSTEIN, *Lettres inédites du baron d'Eckstein : société et littérature à Paris en 1838-1840*, choisies et présentées par L. Le Guillou, Paris, 1984.

²⁸ Contrairement à une idée répandue, l'École spéciale des Langues orientales vivantes ne prit pas en 1795 la suite de l'École des Jeunes de Langues; quoique moribonde à cette date, celle-ci connut une résurrection momentanée à Constantinople jusqu'en 1824 grâce à Ducaurroy, puis continua à Paris au Lycée Louis Le Grand, en concurrence d'ailleurs avec l'École des Langues orientales installée alors dans les murs de la B. N.

²⁹ Cette formule nous a été soufflée par notre collègue Francis Richard que nous remercions infiniment.

des études, qu'elles soient orientales ou occidentales. Au même moment, c'est à travers le monde, une floraison de "sociétés asiatiques". Il n'est pas inutile d'en redonner dans notre contexte une chronologie abrégée; après la première de toutes, the Asiatic Society of Calcutta, fondée par W. Jones (publication du 1^{er} volume des "Asiatic researches" en 1788), en 1810 : [Société Asiatique russe]; 1822 : Société asiatique de Paris; 1823 : Royal Asiatic Society de Londres; 1827 : Bombay Society; 1842, American oriental Society; 1845 : Deutsch Morgenländischegesellschaft; 1845 : Ceylon Society; 1904 : Siam Society... Fut développé alors le modèle d'une coopération internationale (qui s'exprima notamment lors des congrès des orientalistes) pour des projets humanistes et scientifiques unissant les peuples au-delà de leurs nationalités, dans un esprit d'échange de leurs ressources culturelles et intellectuelles; cette orientation vers les valeurs ultimes de la recherche, fondées sur la paix et la coopération, est toujours la nôtre aujourd'hui.

Dès la fin du XVIII^e s. et tout au long du XIX^e s., on assiste également à l'apparition de programme de catalogages et d'inventaires de documents de tous genres, de programmes de traductions et d'échanges. Il faut rechercher dans le règlement daté de 1786 des "Notices et Extraits des Manuscrits" et dans l'impulsion donnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'une des origines de ce mouvement dont "l'objet principal et direct... [est] l'histoire, c'est-à-dire la connaissance des hommes et des événements, des temps et des pays, des mœurs et des usages, des lois, des arts, des sciences, de la littérature de toutes les nations". Un Mémoire de 1785 en expose les motifs : "Il existe dans la Bibliothèque du roi 80 ou 100 mille manuscrits en diverses langues qui restent ignorées et que presque personne n'a le courage ou la faculté de consulter. Il serait de la plus grande utilité de les faire connaître par des notices exactes et des extraits raisonnés, de manière à fixer l'opinion qu'on doit en avoir... [il faudra en faire] une traduction française, à moins qu'on ne jugeât très important de les faire publier dans leur langue originale... L'établissement du Comité des Manuscrits a pour objet de faire revivre l'étude des langues orientales non moins nécessaires au commerce qu'au progrès des connaissances..." On ajoute : "qu'on ne croie pas ces études uniquement propres à satisfaire la curiosité : tout ce qui instruit est utile... Tout se tient, tout

s'enchaîne dans les connaissances humaines"³⁰.

Dans le même temps était fondée en Angleterre, en 1829, par Lord Munster le "Comité des Traductions orientales". Les premières traductions d'œuvres orientales eurent les répercussions que l'on sait sur la littérature et la pensée européennes; au XIX^e s., s'ajoute à l'Orient proche, l'Orient de l'Inde. Outre les exemples connus de Goethe ou de Hegel³¹, ceux moins connus de Lamartine et de Michelet qui furent frappés l'un comme l'autre par les "Select specimens of the Theatre of the Hindus" de Colebrooke parus en 1827, on peut évoquer ici le cas particulier de la réception en Europe du "Sakuntala"³². Du seul point de vue de la traduction, on peut dire que l'une des raisons qui poussèrent Chézy à se lancer dans l'étude du sanscrit fut de pouvoir aborder cette œuvre dans le texte même et non à travers l'écran de traductions existantes, influencées par les conventions nationales de traduction et soumises dans une première période à une mode qui en faisait une affaire de fantaisie et de jeu³³. La première traduction du "Sakuntala" par W. Jones (1789) en anglais et qui fut comme une révélation, servit à Forster pour sa traduction allemande, et en 1803 à Bruguière pour sa traduction en français, qui servit elle-même à Doria en 1815 pour une version italienne. On peut rapprocher ce phénomène de la traduction de la *Bhagavadgita* par Victor Cousin à partir d'une traduction latine. En revanche, tandis qu'en 1852, 1854, 1855, Meier, Lobedanz et Rückert faisaient paraître le "Sakuntala" en allemand à partir du sanscrit en caractères devanagaris, Bergaigne donnait en 1884 une traduction française à partir du sanscrit en caractères bengalis. L'indianisme, dont les débuts sont associés à la naissance de la société asiatique de W. Jones en 1784 et aussi aux travaux d'Anquetil-Duperron dès 1771, est

³⁰ René DUSSAUD, La Nouvelle Académie des Inscriptions et Belles-lettres (1795-1914), t. 1, Paris, 1946, p. 17.

³¹ M. HULIN, Hegel et l'Orient, suivi de la traduction annotée d'un essai de Hegel sur la *Bhagavadgita*, Paris, 1979.

³² D. M. FIGUEIRA, Translating the Orient: the reception of "Sakuntala" in 19th century Europe, Albany (N. Y.), State Univ. of New York press, 1991.

³³ Voir la préface de Chézy à sa propre traduction parue en 1830.

reconnu en 1860 comme une discipline et paraît fermement établi : les manuscrits sanscrits avaient trouvé place dans les collections des grandes bibliothèques et des universités européennes, des chaires d'enseignement étaient fondées, des grammaires et des dictionnaires étaient accessibles, cet exemple pouvant être élargi à de multiples autres langues. L'approche de la littérature orientale en général devint vers le milieu du siècle de plus en plus philologique, s'arrêtant surtout sur les mécanismes de la traduction (plus que sur quelque chose d'identifiable avec la littérature) et sur la lecture même des textes.

C'est justement aux alentours de 1855 que J.-T. Reinaud conçoit à la Bibliothèque impériale, au sein du Dpt des Manuscrits, un grand projet de catalogue de tous les fonds orientaux. La notice qu'il publie à ce sujet dans le *Journal asiatique* de mai-juin 1855 expose son plan général fondé sur des exigences scientifiques nouvelles. Rappelant l'énorme travail accompli par des savants comme Deguignes, Silvestre de Sacy, Abel-Rémusat, Eugène Burnouf, les classements et descriptions réalisés par Salomon Munk, Stanislas Julien et lui-même, il insiste sur le fait qu'il n'existe aucun catalogue imprimé des collections orientales depuis celui de 1739 en latin, et que "dans l'intervalle, la collection a doublé dans certaines parties, triplé, décuplé même". Effectivement, si l'on passe en revue les fonds les plus importants, on voit, que le fonds hébreu s'élève en 1860 à 1320 mss, le fonds arabe à 4600, le fonds persan à 1447, le turc à 1171, l'hindoustani à 37, le sanscrit à 565, les mss dits indiens à 120, le tamoul à 507, le pali à 598, le malais et le javanais à 139, le chinois à 5748 pièces, ainsi que 185 papyrus égyptiens, le département conservant en tout 29 fonds orientaux. "L'ancien catalogue était imprimé dans le format in-f^o écrit Reinaud, et rédigé en latin. Le nouveau catalogue sera rédigé en français et paraîtra dans le format in-4^o... Les titres seront toujours reproduits en caractères originaux et de plus accompagnés d'une traduction littérale. On reproduira même en caractères originaux le nom, le prénom et les surnoms des auteurs, quand cette reproduction sera utile pour constater l'identité des auteurs". Le projet comporte 5 vol. : t. I : religion juive et religion chrétienne; t. II et III : monde musulman; t. IV : Inde, t. V : livres chinois, mongols et japonais. Cet effort fut poursuivi jusqu'à la guerre de 1914 qui ralentit considérablement les travaux et priva la science d'un nombre important de ses chercheurs. La seconde guerre mondiale à son tour vint entraver tout projet; un nouvel

effort fut réalisé après 1945, un nouvel élan pris, grâce auquel une autre génération de catalogues vit le jour, sur lequel nous vivons encore aujourd'hui; c'est sur ces travaux que les études orientales continuent de s'appuyer en de nombreux domaines; le programme concernant les catalogues se poursuit et si ces derniers abordent une nouvelle phase de leur histoire, liée à l'apparition des nouvelles technologies, ils n'en restent pas moins les intermédiaires essentiels et indispensables entre les collections qui continuent de s'accroître et la recherche.

De nos jours, un large public semble largement sensibilisé aux littératures orientales, et de nombreux textes orientaux lui sont devenus accessibles par le biais de la traduction; c'était d'ailleurs l'un des souhaits du programme de la Société asiatique à sa fondation. Mais, il ne faut pas oublier que s'il est assez facile à quelqu'un ne pratiquant pas les langues d'Orient d'accéder s'il le désire à la pensée d'Al-Gazzali, de lire le *Gulistan* de Sa'adi ou de se plonger dans la *Bhagavadgita*, c'est d'abord grâce à ceux qui sont allés vers les textes pour les rapporter, puis grâce aux immenses travaux d'édition et de traduction réalisés depuis quelques siècles, ainsi qu'au moyen extraordinaire de diffusion qu'est l'imprimerie. À peine en avons nous conscience tant nous avons l'habitude de voir figurer dans les librairies et les bibliothèques, les textes fondamentaux se rapportant à presque toutes les civilisations. Il n'en était pas ainsi pour ceux qui nous ont précédés et qui s'intéressaient à la pensée humaine dans sa diversité. L'inventaire des traductions orientales anciennes et restées inédites est à peine ébauché cependant. Il est à poursuivre. Subsiste une question. Malgré l'écran de la traduction par lequel sont connues nombre d'œuvres "orientales", cet Orient sans être obligatoirement bien saisi par tous, ne nous est-il pas cependant devenu plus "familier" que certaines littératures occidentales en langues "étrangères", nordiques par exemple? Ne connaît-on pas mieux les *Mille et Une Nuits* que *Beowulf* ou le *Vaftrudnismal*?

Source : *L'histoire et les théories de la traduction*, Actes du colloque tenu à l'Université de Genève, les 3, 4 et 5 octobre 1996, Genève, ETI / ASTTI, p. 175-187.